

192425

E37C54

A8

89-91

QLSE

LA DEMANDE DE RETRAIT
DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION
AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

2210-0135

DIRECTION
DES DOCUMENTATIONS

REÇU LE
26 FEV. 2016
Par *documentation*

89.91
Conseil des collèges
Avril 1989

**DIRECTION
DES COMMUNICATIONS**

360200
0089005

© Gouvernement du Québec 1989

Dépôt légal: deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN: 2-550-19645-7

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉSENTATION	1
1. LA SITUATION RÉGIONALE ET LES RAISONS INVOQUÉES POUR LE RETRAIT	1
2. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	3
3. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES	3
4. RECOMMANDATION	4

PRÉSENTATION

En vertu de l'article 14(d) de la Loi sur le Conseil des collèges (L.R.Q. chapitre C-57.1), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science doit consulter le Conseil sur le plan de répartition par collège des programmes d'enseignement collégial.

Le 3 février 1989, le Ministre adressait une lettre au président du Conseil des collèges pour demander un avis sur un projet visant à retirer au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue l'autorisation de dispenser le programme de Techniques de la documentation (programme 393.00). Cette demande d'avis faisait suite à la volonté exprimée par le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de ne plus offrir ce programme aux élèves de la région.

1. LA SITUATION RÉGIONALE ET LES RAISONS INVOQUÉES POUR LE RETRAIT DU PROGRAMME

Une analyse de la situation faite par le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a permis de constater que le marché du travail de la région est actuellement saturé et que les emplois correspondant à ce genre de formation se trouvent surtout dans les grands centres urbains. Or les sortants et les sortantes du collège cherchent d'abord à trouver un emploi dans la région; la situation du placement de ce programme n'est donc pas très bonne. Les résultats de la relance effectuée auprès des dernières sortantes illustrent l'ampleur du problème.

Relance des sortantes (mai 1988)

Cégep: Abitibi-Témiscamingue

Programme: Techniques de la documentation

Nombre de sortantes: 8 femmes

Emploi relié (temps plein): 1

Emploi relié (temps partiel): 2

Emploi non relié: 1

Le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue avait observé une baisse de clientèle dans ce programme en 1985-1986 et avait alors réagi promptement en organisant, dès 1985-1986, une campagne de promotion auprès des sortants et des sortantes du secondaire. Cette campagne n'a pas eu le succès escompté puisque le nombre d'inscriptions en première année s'est maintenu autour de dix élèves.

De plus, pour améliorer le placement des sortants et des sortantes de ce programme, le collège a tenté de trouver de nouveaux débouchés. Or, selon les consultations effectuées par le collège, la région de l'Abitibi-Témiscamingue offre peu d'emplois pour ce type de spécialistes, car la plupart des entreprises qu'on y trouve n'ont pas besoin d'un système élaboré d'archivage. Les diplômés et les diplômées du programme de Techniques de bureau ont la formation nécessaire pour répondre aux besoins des entreprises qui utilisent de petits systèmes de classement.

Il importe aussi de noter que la démarche adoptée par le collège de l'Abitibi-Témiscamingue pour relancer ce programme est conforme au projet de politique concernant la gestion des programmes dans le réseau collégial et le seuil de viabilité des programmes professionnels.¹

Compte tenu du petit nombre d'élèves qui s'inscrivent à ce programme depuis trois ans, de la rareté des emplois dans ce domaine en Abitibi-Témiscamingue, du poids de plus en plus onéreux que représente le maintien de ce programme en matière de ressources humaines ainsi que des difficultés qu'il rencontre aux plans de l'organisation et du maintien de la qualité de l'enseignement dans ce programme, le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue demande qu'on lui retire l'autorisation de dispenser le programme de Techniques de la documentation.

¹ Gouvernement du Québec, Direction de la recherche et du développement, "Gestion du développement des programmes dans le réseau collégial", volume 1, 1987, 68 p.

2. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La relance effectuée auprès des sortantes et des sortants en 1985-1986 et 1986-1987 montre que 80 pour cent d'entre eux ont trouvé un emploi. En 1987, 69,7 pour cent des diplômés de cette technique occupaient un emploi relié à leur formation, 17,2 pour cent occupaient un emploi non relié à leur formation et enfin, 13,1 pour cent étaient sans emploi. Toujours selon les résultats de la relance, la correspondance entre les études et le travail semble relativement bonne.

Pour les huit collèges ayant dispensé le programme entre 1981 et 1988, le total des inscriptions, au fil des années, est demeuré stable et s'est établi, en moyenne, à 660 élèves. Quatre collèges ont maintenu ou augmenté leur clientèle dans les dernières années, deux collèges ont enregistré une faible baisse de clientèle en 1987 et 1988 et, enfin, un collège anglophone en milieu urbain connaît, depuis deux ans, une situation semblable à celle du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

3. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES

Les contacts effectués par la Commission de l'enseignement professionnel lors de l'analyse de ce dossier ont permis de constater une grande appréhension chez les enseignantes et les enseignants touchés par le retrait de ce programme. Aussi le Conseil invite-t-il le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science à prévoir un plan de recyclage pour permettre à ces enseignantes et à ces enseignants de s'intégrer dans un autre programme de l'enseignement collégial.

Dans sa demande, le cégep prévoit remplir ses engagements à l'égard des élèves déjà inscrits dans le programme des Techniques de la documentation. Le cégep va donc permettre aux élèves actuellement inscrits de terminer leurs cours, en tenant compte de la situation de ceux et de celles qui connaîtront un échec dans un cours de spécialisation.

Le Conseil invite le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science à aider le cégep à prendre les mesures nécessaires pour permettre à ces élèves d'obtenir un diplôme d'études collégiales dans ce programme.

4. RECOMMANDATION

Considérant que le programme de Techniques de la documentation ne répond plus à des besoins de main-d'oeuvre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que d'autres collèges sont en mesure de former les techniciennes et les techniciens nécessaires pour répondre aux besoins de l'ensemble du Québec dans le domaine des Techniques de la documentation;

Le Conseil des collèges recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science d'accepter la demande de retrait du programme Techniques de la documentation au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

CONSEIL DES COLLÈGES

1988-1989

PRÉSIDENT: Yvon Morin

MEMBRES:

BÉÏQUE-VETLAND, Nicole
Directrice des programmes
aux employés
Compagnie Marconi Canada

OUELLET, Thérèse
Directrice générale
Commission des écoles
catholiques de Québec

BERNIER, René J.
Professeur de mathématiques
Cégep de La Pocatière

PLEAU, Ronald
Vice-président
Ressources humaines
La Laurentienne

BLONDIN, Michel
Responsable de la formation
Syndicat des Métallos FTQ

POULIN, Claude
Professeur
Cégep de Sainte-Foy

BOURQUE, Jules
Directeur général
Cégep de la Gaspésie
et des Iles

RICARD, Yves
Professeur
Université du Québec à
Trois-Rivières

DEMERS, Emile
Directeur général
Cégep de l'Outaouais

SIMARD, Nicole
Présidente de la Commission
de l'évaluation

DI MAULO, Vincent
Professeur
Cégep de Bois-de-Boulogne

TREMPE, Robert
Secrétaire général
à la politique linguistique
Gouvernement du Québec

GAULIN, Jean-Guy
Directeur des services
aux étudiants
Cégep François-Xavier Garneau

GAUTHIER, Claude
Président de la Commission de
l'enseignement professionnel

GOLDBLOOM, Sheila
Professeure
Université Mc Gill

Secrétaire du Conseil

Jean-Claude Sauvé

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

1988-1989

Chantal Bédard

Directrice des services éducatifs
Commission scolaire Beauport

Gilles Besner

Directeur du développement organisationnel
Union des producteurs agricoles

Richard E. Borecky

Chef du secteur des sciences, des techniques
médicales et de l'éducation physique
Cégep Dawson

Guy Denis

Adjoint au directeur des services pédagogiques et
Directeur du service de la recherche et du développement
Cégep de Sherbrooke

Nicole Kobinger

Professeure
Cégep de Sainte-Foy

Normand Laprise

Adjoint au directeur des services pédagogiques
Cégep d'Alma

Suzie Robichaud

Professeure
Cégep de Jonquière

Diane St-Georges

Directrice des services professionnels
CLSC Côte-des-Neiges

Claude Gauthier

Président

Agentes de recherche:

Hélène Pinard
Louise Thomassin
Carole Pelletier

Coordonnateur:

Jean-Noël Vigneault

Secrétaire de la permanence:

Monique V. Letarte

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

